

Rapport commission FA – demande de crédit d'étude pour le virage environnemental du plan directeur communal, crédit complémentaire.

Mesdames, Messieurs,

Réunie en séance ordinaire le 23 mars 2022, la commission Finances et Administration a étudié la demande de crédit complémentaire concernant l'étude pour le virage environnemental du plan directeur communal d'un montant de CHF 200'000.-

Dans le décours de la révision du Plan directeur communal, la Commune doit réorienter les travaux des mandataires sur la révision du PDCom.

En effet, en 2021, le canton a édicté de nouvelles directives concernant les plans directeurs communaux, liées à l'urgence climatique. La prochaine révision du plan directeur cantonal en 2025, dans laquelle notre plan directeur communal devra s'inscrire, tiendra mieux compte des limites environnementales afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

Ces changements remettent en cause les étapes de travail du PDCom. La révision devra intégrer ces nouvelles directives, d'où cette demande de crédit complémentaire.

Les commissaires relèvent que ces demandes du canton sont à ajouter à notre PDCom et ne remettent pas en cause le travail déjà accompli.

La commission passe au vote et vous recommande par

7 pour, 2 abstentions (9 membres présents)

d'accepter la demande de crédit PDCom 2-2022-22 d'un montant de CHF 200'000.- crédit complémentaire pour l'étude du virage environnemental du plan directeur communal, amortis sur 5 ans dès l'adoption du PDCom.

Bernex, le 25 mars 2022

La rapporteuse :
Sandra Marconi